



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Répercussions de la crise énergétique sur la pêche corse

Question au Gouvernement n° 1434

Texte de la question

RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE SUR LA PÊCHE CORSE

Mme la présidente . La parole est à Mme Paul-André Colombani.

M. Paul-André Colombani . Depuis ce matin, tous les ports de Corse sont à l'arrêt, bloqués par des pêcheurs qui dénoncent la « spirale mortifère » de l'augmentation des prix du carburant.

Cette crise énergétique liée au conflit mondial frappe tous les territoires et met partout à mal particuliers comme professionnels. Cependant, en Corse, la crise conjoncturelle vient aggraver de lourdes difficultés structurelles. Depuis 2019, j'interpelle le gouvernement sur le surcoût des carburants dans l'île. Rappelons que, dans de nombreux territoires ultramarins, des mécanismes de régulation permettent de contenir les prix à la pompe, maintenus sous la barre des 2 euros le litre, malgré une forte hausse. En Corse, à l'inverse, l'application du bouclier tarifaire de Total en dehors de toute régulation fragilise le réseau de distribution, largement assurée chez nous par des indépendants, qui ne peuvent s'aligner.

Dans ce contexte tendu, l'explosion du coût des carburants se répercute directement sur la petite pêche artisanale, déjà fragilisée. Historiquement, le gasoil détaxé est de 20 % à 30 % plus cher en Corse que sur le continent, ce que les pêcheurs dénoncent depuis longtemps, mais la situation devient intenable : le différentiel de prix s'accroît de jour en jour et avoisine désormais les 50 % ! En effet, si le prix moyen du litre de gasoil détaxé est passé de 64 centimes à 1,09 euro en un mois sur le continent, en Corse, il atteint désormais le prix record de 1,45 euro !

Face à la flambée des prix, le gouvernement a annoncé un plan de soutien à la pêche prévoyant un remboursement de 20 centimes par litre. En Corse, cette aide reste totalement insuffisante : elle ne permettra ni de couvrir les coûts ni d'éviter l'arrêt de l'activité. Les pêcheurs réclament des mesures spécifiques, à la hauteur de la réalité économique : de l'ordre de 40 centimes par litre.

Monsieur le ministre de l'économie, quelles mesures immédiates comptez-vous prendre pour répondre à l'urgence dans les ports corses et quelles réformes structurelles envisagez-vous pour mettre fin à cette inégalité durable ? De votre réponse dépend la survie de la pêche corse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *porte-parole du gouvernement, ministre déléguée chargée de l'énergie* . Je vous prie d'associer Mme Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la mer et de la pêche, à ma réponse. Ma collègue étant malheureusement absente, je vais répondre pour nous deux.

D'abord, nous sommes pleinement conscients des difficultés auxquelles les pêcheurs font face, en Corse,

évidemment, et partout ailleurs. C'est la raison pour laquelle la pêche fait partie des secteurs que nous avons souhaité aider, dès les tout premiers jours qui ont suivi le déclenchement du conflit. En effet, dès que le gasoil pêche atteint un certain niveau, il n'est même plus soutenable – je ne dis pas rentable, mais soutenable – d'aller en mer, de sorte que toute une activité économique s'arrête, ce qui entraîne de multiples conséquences sociales – je pense évidemment aux salaires.

Nous entendons que les 20 centimes annoncés – il s'agit d'une aide d'urgence visant à pallier de premières difficultés dans un contexte que l'on sait évolutif et auquel il faut s'adapter – peuvent être insuffisants dans la situation particulière que connaît la Corse. Des échanges sont en cours entre les acteurs concernés et la ministre. Ils déboucheront rapidement, je l'espère, sur une solution concrète, qui permette à l'activité économique de reprendre et aux emplois locaux de ce secteur d'échapper au péril.

D'autre part, le premier ministre vous a confié une mission sur l'évaluation du prix du carburant en Corse. En effet, vous l'avez dit, bien que la fiscalité y soit inférieure à ce qu'elle est à Paris, le prix reste supérieur. Il convient donc de mener une réflexion, comme vous allez le faire, afin d'objectiver les facteurs expliquant cet écart. On peut certes penser à des facteurs structurels – l'approvisionnement par voie maritime, la saisonnalité des consommations, le caractère moins concurrentiel du marché corse –, mais il reviendra au travail que vous allez commencer le 9 avril prochain pour une durée de neuf mois de formuler des réponses, elles aussi structurelles, afin de faire durablement baisser les prix du carburant en Corse.

Données clés

Auteur : [M. Paul-André Colombani](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1434

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 avril 2026